

Pont Noir

Le tour Sud de la retenue du Gouët

Moyen 11 km



Le barrage de Saint-Barthélemy

Propriété du Conseil Général des Côtes-d'Armor, le barrage de Saint-Barthélemy, haut de 45 m, retient 7 millions de mètres cubes d'eau. Alimenté par le Gouët, il a été mis en eau en 1978. Deuxième ressource en eau du département, cette retenue a pour principales fonctions l'alimentation en eau potable des 120 000 habitants de l'agglomération briochine et l'approvisionnement complémentaire des autres réserves d'eau. Environ 20 000 m³ d'eau brute sont pompés chaque jour au niveau du barrage et sont traités dans l'usine située en contrebas sur les berges du Gouët. Production et distribution de l'eau potable sont assurées par Saint-Brieuc Agglomération. Au sein de ce barrage, deux turbines électriques permettent de produire 3,4 millions de kw par an.

Article : D. ÉTIENNE et M. CORMIER - Saint-Brieuc Agglomération
Photo : M. CORMIER - Saint-Brieuc Agglomération

La pêche sur la retenue

Abritant carnassiers (brochets, sandres, perches...) et poissons blancs (gardons, ablettes, tanches...), la retenue du Gouët est un haut lieu de pêche, fréquenté par les fins gourmets et les pêcheurs sportifs. Ici, si le brochet détient le record de longueur avec 1 m 30, la palme du poids revient à la carpe, qui peut atteindre les 30 kg. Avec l'anse de la Méaugon, de l'épina et de la Maudouve, le plan d'eau, longiforme et découpé, offre aux habitués et aux amateurs de nombreux « coins ». Qu'elle soit pratiquée sur les bords ou sur barque, la pêche est ici gérée par l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Saint-Brieuc / Quintin / Binic, basée à Saint-Julien (02. 96. 42. 99. 68).

Article : D. ÉTIENNE - Saint-Brieuc Agglomération
Photo : J. RAGOT - FFRandonnée Comité 22

Le Gouët et son environnement

Longue de 6 km, la retenue du Gouët s'étend du barrage de Saint-Barthélemy au nord jusqu'à Saint-Anne-du-Houlin au sud. Sa profondeur moyenne est de 15 m, avec un maximum de 30 m ; sa superficie de 80 ha. Elle est protégée par un périmètre de protection aux règles strictes (maintien de zones boisées, contrôle des assainissements, curage des fossés, plan de désherbage...). Mesurant près de 40 km, le Gouët prend ses sources au Haut-Corlay et draine, avec ses principaux affluents (la Bronze, le Pas, le Saint-Germain et la Maudouve) un bassin versant de 200 km². Des actions et initiatives écologiques (pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, protection des zones humides, lutte contre l'érosion...) y complètent la protection de la ressource en eau.

Article : M. CORMIER, D. ÉTIENNE - Saint-Brieuc Agglomération



Photo : G. CANAL - FFRandonnée Comité 22



Demandez la carte !

Office de Tourisme
de la Baie
de Saint-Brieuc
02 96 33 32 50

Grande boucle de 100 km autour
de l'agglomération briochine.



Saint-Brieuc
Agglomération
02 96 77 20 00
www.saintbrieuc-agglo.fr



Conseil général
des Côtes-d'Armor
0 810 810 222
www.cg22.fr



Mairie de Saint-Julien
02 96 42 91 95
www.saint-julien.fr



Mairie de Plaine-Haute
02 96 42 90 55
www.plaine-haute.fr/mairie.htm



FFRandonnée
Comité des Côtes-d'Armor
02 96 76 25 65
http://cotes-darmor.ffrandonnee.fr

Office de Tourisme
de la Baie de Saint-Brieuc
02 96 33 32 50
www.baiedesaintbrieuc.com



Mairie de Saint-Donan
02 96 73 94 37
www.saintdonan.fr



Mairie de Ploufragan
02 96 78 89 00
www.ploufragan.fr

Moyen
11 km

🕒 2 h 45

🏔️ Min. 87 m
Max. 128 m
CUM. (+) 354 m

🛣️ Bitume
0,3 km - 3,1 %

Le tour Sud de la retenue du Gouët

P >> Le Pont Noir

GPS >> 48,48953 ; -2.84059

Difficultés particulières

Avant le **3**, passage étroit glissant par temps humide.
6, prudence sur le trottoir nord de la D 45.

- 1** Du parking, descendre vers la retenue et la longer à gauche. Au croisement, descendre en face et poursuivre sur 1,3 km.
- 2** Au croisement suivant, continuer en face. Après 1 km, poursuivre à droite vers la Côte Boto. À la fourche, descendre à droite direction Sainte-Anne-du-Houlin (⚠️, passage étroit). Descendre les lacets ; en contrebas, monter à gauche et à la fourche, obliquer à droite.
- 3** Avant la route, tourner à droite et franchir le pont. Grimper le raidillon en face, et en haut, tourner à droite. Au croisement suivant, continuer à droite sur 1,3 km. Au chemin de la Ville Chaperon, descendre tout droit.
- 4** À la station hydrométrique de la Maudouve, franchir la passerelle et poursuivre à droite. Après 1 km, passer le parking de la Chesnaye. Au croisement dans le lacet, poursuivre droit devant.
- 5** Descendre à droite, traverser le ruisseau et poursuivre sur 1 km.
- 6** Après le débarcadère, obliquer sur le chemin à droite. Passer sous la D 45, monter l'escalier puis tourner à gauche pour emprunter le trottoir nord du pont de la D 45 (⚠️).
- 7** 75 m après la fin du pont, à l'arrêt de bus, tourner deux fois à gauche. Passer de nouveau sous la D 45 pour rejoindre le parking de départ.

👉 Bonne direction

↔️ Changement de direction

✘ Mauvaise direction



112 SOS

